

<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p align="center">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 29 Procurations : 0 Absents : 0 Votants : 22 Abstentions : 0</p>	<p>L'an deux mille vingt, le vingt-sept mai à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de Jérôme BOUTELOUP, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 20 mai 2020</p> <div data-bbox="1029 324 1380 526" style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p>RECUEIL</p> <p>★ 28 MAI 2020 ★</p> <p>A LA SOUS-PRÉFECTURE DE MAURET</p> </div>
<p>PRESENTS : Jérôme BOUTELOUP, Magali PATINET, Dominique ALM, Malika BENSOUICI, Philippe STREMLER, Marie-Ange KOFFEL, Xavier BERLUTEAU, Magali GRANDSIMON, Didier ZERBIB, Ana ROLDAN, Raphaël RIGACCI, Françoise BARRERE, Fabio VITULLI, Mathilde ESCLASSAN, Sébastien CHAUDERON, Yvette LENFANT, Pascal NGUYEN, Orlane LABAT, Philippe RIGAL, Morgane CARRA, Valentin DE MUER, Isabelle SIMONETTO, Vicky VALLIER, Gilles DURET, Emeline ROLLAND, Olivier TIQUET, Cynthia GONZALEZ, Jean-Paul ROBERT, Françoise MALEPLATE.</p> <p>Secrétaire de séance : Orlane LABAT</p>	
<p align="center">N° 4663</p> <p align="center"><u>OBJET</u></p> <p align="center">Election des adjoints</p>	<p>Aux termes de l'article L. 2122-7-2 du CGCT, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.</p> <p>Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.</p> <p>Après appel à dépôt des listes auprès du maire, une liste a été déposée : Liste PATINET Magali.</p> <p>Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.</p> <p>Après dépouillement, les résultats sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ nombre de bulletins : 22 ➤ bulletins blancs : 0 ➤ Bulletins nuls : 1 ➤ suffrages exprimés : 21 ➤ majorité absolue : 12 <p>A obtenu :</p> <p>- Liste PATINET Magali : vingt et une voix (21)</p> <ul style="list-style-type: none"> • La liste présentée par Magali PATINET ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats y figurant. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent sur la feuille de proclamation jointe.
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 28 MAI 2020</p> <p>Affiché le : 29 MAI 2020</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 28 Mai 2020</p> <p align="right"> Le Maire, Jérôme BOUTELOUP </p> <div data-bbox="1029 1915 1428 2116" style="text-align: right;"> </div>